

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269-472X

# La Charte

94<sup>e</sup> ANNÉE

AVRIL - MAI - JUIN 2023 N° 2



**29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE  
ET DU CIVISME**

# Sommaire

**ÉDITORIAL** 3

**ACTUALITÉS** 4

À l'honneur 4

Lancement des anniversaires de la FNAM 5

Partenariat avec l'ADO 6

2023, année Jean Moulin 6

**29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE  
ET DU CIVISME** 7

Discours de bienvenue de  
Mme Laurence Patrice 8

Allocution d'ouverture  
du général René Peter 9

**PALMARÈS** 10

Discours de M. Cyril Carnevilliers 17

Message de Mme Patricia Miralles 18

Office religieux 19

Ravivage de la Flamme 20

Travaux des premiers prix 22

**ALGÉRIE... JE ME SOUVIENS**

**Les appelés** 29

**Les engagés** 38

**Les civils** 42

**LECTURE** 46

**LES GROUPEMENTS** 45

**DEUIL** 49

**INFOS** 50

**ANNONCE** 50

2 La Charte N° 2 - Avril - Mai - Juin 2023

# La Charte

ISSN 1269-472X  
Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1223 A 06713.

Avril - Mai - Juin 2023. Dépôt légal à parution.



1<sup>re</sup> de couverture : Le dôme des Invalides.

© User32212/Pixabay

4<sup>e</sup> de couverture : Les lauréats à l'Arc de triomphe après le ravivage de la Flamme.

© Sylvain Renard pour la FNAM

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de guerre et Anciens Combattants. L'aînée des associations, créée en 1888 et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :  
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris  
Tél. : 01 40 46 71 40  
Email : fnam@maginot.asso.fr  
Site internet : www.federation-maginot.com  
CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :  
Directeur de la publication : René Peter  
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino  
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal  
Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr  
Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :  
Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :  
Caractère Imprimeur  
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet,  
13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés

## Dans la continuité...

Le premier trimestre de l'année a été riche en activités pour notre fédération et le deuxième s'annonce tout aussi rempli.

Nous avons signé des conventions avec l'IGESA, la DSNJ, l'Éducation Nationale, concrétisé nos engagements pour le financement du Village des blessés, la création du Fonds de dotation du Bleuet de France...

Le 14 mars, nous avons reçu une soixantaine de personnalités dont la secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire, le gouverneur des Invalides, le directeur de la DMCA, les directrices de l'ONaCVG et de la DSNJ, mais également les représentants des autorités militaires et les présidents des grandes associations du monde combattant.

Nous avons ainsi pu annoncer les grands événements de cette année, si importante pour la FNAM, et leur remettre la BD qui retrace notre histoire.

La 29<sup>e</sup> cérémonie de remise du Prix de la mémoire et du civisme s'est déroulée le 22 mars à l'Hôtel de Ville de Paris en présence de ces mêmes autorités de haut rang.

Mme Laurence Patrice, adjointe à la maire de Paris en charge de la mémoire et du monde combattant, nous a accueillis dans les salons d'honneur que, comme à l'accoutumée, la Ville de Paris avait mis gracieusement à notre disposition. La messe en la cathédrale Saint-Louis des Invalides a précédé la cérémonie à l'Arc de triomphe pour le ravivage de la Flamme sur la tombe du Soldat inconnu. Cette journée a été un véritable succès tant par la participation des autorités et des lauréats que par le parfait déroulement de cette remise de prix dans un contexte quelque peu agité par les mouvements sociaux.

À l'héritage déjà riche des acquis de la précédente présidence de la commission de la mémoire, se sont allègrement ajoutées des innovations de la nouvelle équipe, innovations qui montrent bien les facultés de notre fédération à se renouveler pour s'adapter à ce monde en perpétuelle évolution. Vous pourrez suivre le récit de cette journée au fil des pages de ce numéro.



Notre prochain grand événement sera notre congrès en juin à Tours, placé sous le haut patronage du président de la République, et auquel nous avons invité les plus hautes autorités nationales et locales. Là aussi, tout en gardant leurs caractères rassembleurs, nos travaux seront agrémentés par la rétrospective mémorielle et festive déjà évoquée dans *La Charte* précédente.

Ce rendez-vous annuel sera donc l'occasion non seulement de nous retrouver, mais également de célébrer ensemble les 135 ans de la FNAM et les 70 ans de son appellation actuelle. Le compte rendu de ce 89<sup>e</sup> congrès sera, quant à lui, publié dans le prochain numéro.

Enfin, pour terminer, j'invite les groupements à célébrer eux aussi dans leurs départements ces anniversaires et à communiquer le plus possible sur ces événements et les projets dans lesquels nous sommes engagés.

La BD, qui sera offerte aux participants au congrès, mais qui peut être commandée à la FNAC, sera pour vous un support de qualité.

Je vous en remercie par avance et vous dis à bientôt à Tours.

**Général (2S) René PETER**  
**Président fédéral**

## À l'honneur

Le 14 mars 2023, Marcel Berthomé a été élevé à la dignité de Grand officier de la Légion d'honneur par le général d'armée aérienne Vincent Lanata, Grand-croix de la Légion d'honneur et ancien CEMAA, lors d'une cérémonie sur la Base aérienne 106 de Mérignac. En présence de personnalités civiles et militaires, elle s'est clôturée par un défilé des troupes à pieds, survolé par deux *Rafales* de la 30<sup>e</sup> escadre de chasse.

Né le 4 avril 1922, à Saint Médard-de-Guizières dans le Libournais, il a fêté ses 100 ans en 2022, lors d'une cérémonie au monument aux Morts de Saint-Médard-de-Guizières avec sa famille. Ses amis, les villageois locaux et du village voisin de Saint-Seurin-sur-l'Isle (dont il a été le maire pendant 49 ans), les associations dans lesquelles il est adhérent, les représentants politiques et associatifs, des militaires des armées de l'air française et anglaise, ainsi que les consuls américain et anglais étaient présents.

En 1938, il réussit le concours d'entrée à l'école des Apprentis Mécaniciens de l'Armée de l'Air de Rochefort. Après une première affectation à la 710<sup>e</sup> compagnie de transmissions sur la base de Blida en août 1940, il est détaché, à la demande de l'état-major d'Air Algérie, à la Direction Aéronautique Civile. Son affectation suivante est la station radio-gonio d'El-Goléa où il rencontrera Antoine de Saint-Exupéry.

Quand, en novembre 1942, a lieu l'opération « Torch » en Afrique du Nord, il est affecté au Groupe de bombardement 1/25 « Tunisie », avec lequel il embarquera à Alger pour la Grande-Bretagne le 25 novembre 1943. Marcel Berthomé effectuera 38 missions au-dessus de l'Allemagne. Il peut être considéré comme un miraculé car un



équipage sur deux du *Bomber Command* n'est pas rentré de mission.

Après la Seconde Guerre mondiale, il est affecté en Extrême-Orient, où il effectuera des missions sur l'Indochine, le Cambodge et le Laos pour des parachutages, notamment sur Diên Biên Phu, et des transports de matériels et de personnel. Après la guerre d'Indochine, il effectuera plusieurs missions en Afrique : Congo, Gabon, Mali, Sénégal, Tchad, Algérie et Djibouti.

Il a obtenu huit citations dont : une à l'ordre de l'aviation de bombardement, six à l'ordre de l'Armée aérienne, une à l'ordre du Corps aérien et une à l'ordre de la Brigade aérienne.

Il est également titulaire de la Médaille militaire, officier de l'Ordre national du mérite, Croix de guerre 39-45 avec deux palmes et deux étoiles, Croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec quatre palmes, Médaille coloniale avec agrafe « Extrême-Orient » et de la médaille commémorative d'Indochine. Il porte aussi une quinzaine de décorations étrangères.

Sa vie civile a été tout aussi riche, tant sur le plan politique que sportif. En effet, il a été maire de 1971 à 2020 et a mené son équipe de football jusqu'en Division 2.

## Lancement de la célébration des anniversaires de la FNAM

Le mardi 14 mars 2023, la FNAM a procédé au lancement de la célébration de ses anniversaires : 135 ans de sa création et 70 ans de son appellation Maginot.

Ce même jour, le président fédéral, le général (2s) René Peter, a reçu Mme Stéphane Pallez, présidente-directrice générale de la FDJ, à laquelle il a présenté les actions de la FNAM et évoqué de futures collaborations.

Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, a été invitée à déjeuner au siège de la FNAM, puis interviewée pour le film, qui sera projeté lors du prochain congrès.

En fin de journée, en sa présence, était organisé un cocktail auquel participaient également Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONaCVG, ainsi que diverses personnalités du monde civil et militaire.

À cette occasion et afin de mieux faire connaître André Maginot et la Fédération, la bande dessinée « André Maginot un patriote exemplaire » a été présentée. Cette BD est disponible à la commande sur <https://bdmaginot.com/> au prix de 14 €.

Lors de la réception, le président fédéral a rappelé les engagements majeurs de la FNAM, en particulier la solidarité vis à vis des anciens et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours citoyen.



# Partenariat avec l'ADO

© Fabienne Bingler/FNAM

Le mardi 21 février 2023, en présence du président fédéral de la FNAM, le général (2S) René Peter, le président délégué, M. Christian Piquet a remis au général (2S) Robert Herubel, délégué général de l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée (ADO), un chèque de 5 000 € dans le cadre de leur action de soutien aux orphelins de l'armée de terre.



Un partenariat entre les deux associations a été signé dans le cadre du projet de dîner de Gala « Vulnerati », initiative créée et organisée par le pôle rayonnement de l'armée de Terre avec le concours du gouverneur militaire de Paris, au profit de l'ADO.

À l'issue de la signature, M. Jacques Sonnet, vice-président et président de la commission des finances, a remis un chèque de 5 000 € au général (2s) Robert Herubel en soutien à cette opération.

# 2023, année Jean Moulin

© Élisabeth Standaert

80 ans après la mort de Jean Moulin, le département et la préfecture d'Eure-et-Loir lui rendent hommage. À l'initiative de Mme Anne Rotenbühler, directrice de l'ONaCVG du département, et de Mme Françoise Souliman, préfète, les festivités ont commencé le 16 mars 2023 à 18h00 en préfecture d'Eure-et-Loir.



M. Stéphane Bern a lu des lettres intimes de Jean Moulin, adressées notamment à sa mère et sa sœur.

Dans son discours d'ouverture, Mme Souliman, préfète, a remercié de son soutien la Fédération Nationale André-Maginot, représentée par son secrétaire général, Daniel Standaert.

# 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME



# 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME

## Discours de bienvenue de Mme Laurence Patrice, adjointe à la maire de Paris

(Extraits)

C'est un très grand plaisir d'être parmi vous ce matin, dans cette belle salle des fêtes, parce que votre présence est le gage d'une transmission, d'un legs qui n'est pas oublié, d'une mémoire vive qui, comme dans une course de relais, passe de main en main, de voix en voix, de génération en génération.

Vous venez d'horizons différents : vous n'avez pas tous le même âge, vous êtes Parisiens ou Dijonnais, Narbonnais, Palois [...] et pourtant, par votre formation, par ce qui vous aura été transmis à l'école, au collège ou au lycée [...], vous êtes devenus, à votre tour, des passeurs de mémoire. (...)

Désormais, vous faites partie d'une chaîne qui ne doit pas se rompre : celle de la mémoire. Une mémoire partagée et profondément vivante, dont vous êtes les prochains détenteurs. Cette mémoire, sachez-le, elle est fragile. Elle est souvent – de plus en plus – attaquée, détournée, déformée, par ceux qui voudraient réécrire l'histoire [...]. Mais plus encore elle est souvent négligée, parce que le temps passant, les années, les décennies s'allongent, les plus jeunes notamment ne se souviennent plus tout à fait des raisons qui ont fait que nos grands-parents, nos arrière-grands-parents, se sont battus, ont connu la déportation, les tranchées, et bien d'autres épreuves.

Alors ce n'est pas à vous, qui avez étudié ces pages d'histoire, que je vais apprendre qu'elles ont un sens, qu'elles résonnent encore dans notre présent, qu'elles ont un impact sur notre monde contemporain. Mais ce que je veux vous dire – en plus de mes félicitations pour votre travail bien sûr – c'est qu'à votre tour il vous faudra passer le relais à ceux qui vous entourent et, dans quelques années, à vos propres enfants.

Monsieur le président de la Fédération nationale André-Maginot, cher général René Peter, je tiens aussi à me tourner vers vous, pour vous remercier très sincèrement pour l'engagement de votre association. La remise de ces prix, parmi l'ensemble des activités essentielles qu'assure la FNAM, est probablement celle qui nous touche toutes et tous le plus, qui garantit le mieux notre avenir commun, qui nous réunit de la plus belle des manières.

Et je tiens à vous associer, avec les associations représentées aujourd'hui et bien sûr avec les équipes pédagogiques, aux félicitations que je veux adresser une fois encore à toutes et tous ici présents.

Un grand bravo !



Les photos de ce 29<sup>e</sup> Prix de la mémoire ont été réalisées par Sylvain Renard.

# 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME

## Allocution d'ouverture du général (2S) René Peter, président fédéral

(Extraits)

(...)

Mme la maire adjointe, je vous remercie de votre présence et vous demande de bien vouloir remercier Mme Anne Hidalgo, maire de Paris, pour avoir mis à notre disposition, gracieusement, une nouvelle fois, ces magnifiques et prestigieux salons. (...)



Associé à cette remise de prix, nous commémorons, aujourd'hui, le 91<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'André Maginot, héros et grand blessé de la Première Guerre mondiale. Ancien ministre des Pensions et de la Guerre, il est à l'origine des lois essentielles concernant le monde combattant et les victimes de guerre. Il a notamment créé l'Office national des mutilés devenu aujourd'hui l'ONaCVG. C'est sans nul doute l'homme politique auquel tous les anciens combattants doivent réserver une reconnaissance sans limite et, tout particulièrement, notre fédération.

Nous sommes conscients de nos responsabilités et notre fédération poursuivra son œuvre. Dans sa continuité, elle poursuit les deux actions essentielles que sont la Solidarité et la Mémoire.

Deuxième poste le plus important des financements de la FNAM, c'est la mémoire qui nous réunit ici même. (...)

Un grand merci aux autorités civiles et militaires, aux associations d'anciens combattants [...] ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la mairie de Paris pour son accueil et l'organisation de cette journée [...].

Tous nos sincères remerciements également aux enseignants, pour les valeurs inculquées à leurs élèves, en particulier celle du devoir de mémoire et toutes nos félicitations aux jeunes lauréats qui reçoivent ici un prix bien mérité [...] ! (...)

La mémoire est la conscience de l'Histoire ; elle est un héritage. Nous sommes tous et devons continuer à être « des passeurs de mémoire ». (...)

Chaque jour, l'information nous alerte sur de nouvelles sources de conflits dans le monde. À ce jour, nous aurons une pensée fraternelle et chaleureuse pour nos soldats qui, représentant la France à l'extérieur du pays, contribuent à maintenir la paix.

Et maintenant, Mesdames, Messieurs, place à la remise des récompenses !

## 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME

# PALMARÈS

### Catégorie Écoles élémentaires



**1<sup>er</sup> Prix**  
**Prix de l'Académie**  
**de Paris**

**École élémentaire B**  
**des Pyrénées de Paris (20<sup>e</sup>)**

**Professeur-es :** Nora Cherifi,  
directrice, Benjamin Houdjal et  
Éric Fourmestraux

**Parrain :** FNAM

**Haut lieu visité :** Verdun

Le prix était remis par M. Christophe Kerrero, recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie Paris.

**2<sup>e</sup> Prix**  
**Prix du Comité de la**  
**Flamme**

**École élémentaire**  
**Voltaire de Dijon (Côte**  
**d'Or)**

**Élève :** Jeanne Guyot

**Professeure :** Barbara Fouquin

**Marraine :** Marie-France  
Rodgers (Gr 152)

**Haut lieu visité :** Verdun



Le prix était remis par le général de Saint-Chamas,  
président du Comité de la Flamme  
sous l'Arc de Triomphe.

## 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME



### 3<sup>e</sup> Prix Prix de la Fondation Charles-de-Gaulle

École polyvalente de la  
Goutte d'Or de Paris (18<sup>e</sup>)

Élève : Kayla Roussel

Professeure : Florianne Monthe

Parrain : FNAM

Haut lieu visité : Verdun

Le prix était remis par M. Antoine Broussy, directeur de la Fondation Charles-de-Gaulle.

### 4<sup>e</sup> Prix Prix de l'ONaCVG

École élémentaire Jean-  
Bonnet de Saint-Jean-Le-  
Blanc (Loiret)

Élèves : Lucy Drouin et Mahel  
Noizat Fauchier

Professeur·es : Anaïs Chaput et  
Laurent Sarrauste

Marraine : Nicole Couteau-Clin  
(Gr 47)

Hauts lieux visités : Le musée  
de Lorris et le Mont-Valérien



Le prix était remis par Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'Office national des combattants et victimes de guerre.

# 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME

## Catégorie Collèges



Le prix était remis par Mme Catherine Pidutti de l'APHG (Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie).

**1<sup>er</sup> Prix**  
**Prix de l'APHG**

**Raphaël Thérond**

**Collège Frédéric-Bazille de  
Castelnau-Le-Lez (Hérault)**

**Professeure :** Annabel Guyon  
**Parrain :** Jean-François Main  
(Gr 198)

**Hauts lieux visités :** Le Mémorial  
des Enfants d'Izieu et le Centre  
d'Histoire de la Résistance et de  
la Déportation de Lyon

**2<sup>e</sup> Prix**  
**Prix de la DMCA**

**Séléna Mailles**

**Collège Georges-Brassens  
de Narbonne (Aude)**

**Parrain :** Alain Vaissière (Gr 55)

**Haut lieu visité :**  
Oradour-sur-Glane



La lauréate étant absente en raison des grèves, le CGA Sylvain Mattiucci, directeur de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des Armées a fait l'éloge du travail de la lauréate.

## 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME



Le prix était remis par M. Marc-David Seligman, chargé des relations institutionnelles de l'Union-IHEDN.

### 3<sup>e</sup> Prix Prix de l'Union-IHEDN

**Kenza Brouillard**

**Collège Stendhal de  
Nantes (Loire-Atlantique)**

**Professeur-es :** Bettina Roddaz  
et Julien Parmentier

**Parrain :** Michel Marsollier  
(Gr 89)

**Hauts lieux visités :** Guernica,  
Toulouse (aéronautique) et  
Oradour-sur-Glane

### 4<sup>e</sup> Prix Prix de la Française des Jeux

**Thomas Noël**

**Collège Les Martinets  
de Rueil-Malmaison  
(Hauts-de-Seine)**

**Professeur-es :** Lionel Jeanjeau,  
principal, Isabelle Lequenne et  
Jean-Marc Michelet

**Parrain :** Michel Berthelin,  
administrateur

**Hauts lieux visités :** L'Historial  
de Péronne, le Mémorial fran-  
co-britannique de Thiepval et le  
Trou de Mine de La Boisselle



Le prix était remis par M. Jonathan Gindt, directeur de cabinet de la présidente-directrice générale de la Française des Jeux.

# 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME

## Catégorie Lycées



**1<sup>er</sup> Prix**  
**Prix du président**  
**de la République**

**Elysianne Champagne**

**Lycée Eugène-Thomas du**  
**Quesnoy (Nord)**

**Professeur : Vladimir Soloch**

**Parrain : François Millon**  
(Gr 228)

**Hauts lieux visités : Cracovie et**  
**le camp d'Auschwitz-Birkenau**

Le prix était remis par M. Franck Reuter, représentant le préfet de la région Île de France.

**2<sup>e</sup> Prix**  
**Prix du secrétariat d'État**  
**aux anciens combattants**

**Elyan Laupies**

**Lycée professionnel**  
**Pasteur de La Grand-**  
**Combe (Gard)**

**Professeure : Christine Thomas**  
Lopez

**Parrain : Jean-François Main**  
(Gr 198)

**Hauts lieux visités : Le ravivage**  
**de La Flamme, le Mémorial de la**  
**Shoah, le musée des Invalides et**  
**le musée de la Marine**



Le prix était remis par M. David Dominé-Cohn, conseiller chargé de la mémoire, histoire et monde combattant auprès de Mme Mirallès.

## 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME



### 3<sup>e</sup> Prix Prix de l'UBFT

**Émilie Parigot**

**Lycée Saint-Dominique de  
Pau (Pyrénées-Atlantiques)**

**Professeur :** Francis Larrieu

**Parrain :** Christian Pianetti  
(Gr 55)

**Hauts lieux visités :** Les sites de  
Normandie et Oradour-sur-Glane

Le prix était remis par le général Dodane, vice-président de l'UBFT, représentant Patrick Remm, président.

### 4<sup>e</sup> Prix Prix de la Mairie de Paris

**Léna Rioual**

**Lycée polyvalent  
Kerraoul de Paimpol  
(Côtes-d'Armor)**

**Professeur :** Jean-Marc Le Page

**Parrain :** Pierre Chaudron  
(Gr 101/35)

**Hauts lieux visités :** Le  
Panthéon, le musée de l'Armée  
et l'UNESCO



Le prix était remis par Mme Laurence Patrice, adjointe à la maire de Paris en charge de la mémoire et du monde combattant.

## 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME

### Mention spéciale - Classe de Défense



**La Classe de Défense  
du lycée Barral de  
Castres**

**La classe était représen-  
tée par Timothée Faure**

**Professeur : Mme Valérie  
Pietravalle**

Le prix était remis par la générale de corps d'armée aérien, Dominique Arbiol, directrice de la Direction du Service National et de la Jeunesse.

## Intermèdes artistiques



Les élèves de la chorale du lycée Jean-de-la-Fontaine (Paris) ont émaillé la remise de ces prix par l'interprétation de plusieurs chants dont le *Chant des partisans* et *La Marseillaise*.

## 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME

### Discours de M. Cyril Carnevilliers, président de la commission de la mémoire

(Extraits)

(...)

La remise des prix, c'est la manifestation du mérite récompensant l'amour du travail bien fait. Certes, cette manifestation peut paraître désuète à « l'ère du 2.0 » et du règne de l'immédiateté. Elle est pourtant, je crois, une suspension nécessaire et solennelle du temps pour marquer l'importance des moments de vie. Car s'arrêter, c'est poser les choses, observer, construire et en même temps comprendre, c'est savoir apprécier tout simplement. La remise des prix, c'est la reconnaissance de mérites remarquables des lauréats, et à la fois la communion, dans la gravité simple du moment, de la gloire de ceux qui les ont aidés. (...)

Professeurs, chers collègues et très chers élèves, vous vous êtes rendus l'année dernière sur différents lieux de notre mémoire nationale, ici, en France, ou en Europe. Vous avez croisé des périodes rythmées par la mort et la joie. Vous avez remonté le temps. Vous avez suivi les sillons de l'Histoire ! En somme – et c'est ce qui est essentiel pour nous – vous avez lutté contre l'oubli.

(...) La guerre est un concept abstrait pour nous, enseignants et élèves. Elle est un savoir plutôt qu'une connaissance, et c'est tant mieux !

Alors, le travail de mémoire est nécessaire autant qu'il est fastidieux parce qu'il est indissociable de l'exigence scientifique détenue par l'historien, sinon de l'enseignant. (...)

La Fédération nationale André-Maginot est fière d'être ce partenaire de transmission mémorielle et de soutien pour les élèves et les enseignants. Honorant sa reconnaissance

d'utilité publique et son agrément national du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la FNAM a choisi de regarder l'avenir et de faire le pari audacieux de la jeunesse.

(...)

Consciente de sa responsabilité à l'aune d'une nouvelle ère, la Fédération Maginot s'oblige toujours à l'exigence de l'effort et à accompagner le parcours citoyen des élèves. C'est pourquoi de nouveaux partenariats verront le jour. Tout d'abord avec le commandement des réserves et de la jeunesse de la gendarmerie nationale, mais surtout avec la création d'une commission paritaire nationale exceptionnelle entre la Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives (DMCA), l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (les Gueules Cassées) et nous.

Localement, Maginot continuera de soutenir les différents prix des Classes de Défense, placées sous l'autorité des délégués militaires et des recteurs de région, comme elle poursuivra ses actions, dans les académies, au concours national de la Résistance et de la Déportation.

Chers amis, chers collègues, très chers lauréats, Aristote disait que « la mémoire est du passé ». La qualité de vos travaux, l'intelligence de vos analyses historiques et, assurément, votre engagement, dédisent l'antique polymathe : vous avez su raviver sa flamme et la rendre flamboyante et présente. Vous êtes les falotiers du pays !



## 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME

### **Message de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire**

*(Extraits)*

Mon agenda ne me permet pas d'être parmi vous ce matin. Sachez que je le regrette sincèrement.

Votre fédération, la plus ancienne des organisations d'anciens combattants de notre pays, est en effet un acteur historique du monde combattant. Elle en est aussi l'un des piliers.

Je veux vous dire ma satisfaction de voir mon secrétariat d'État travailler avec un partenaire d'une aussi grande qualité. Je veux témoigner – par ce message que le général Peter a l'obligeance de vous lire – ma reconnaissance pour l'action, passée, présente et à venir, de votre fédération. (...)

Aujourd'hui, vos missions restent cruciales lorsque vous entretenez et renforcez la camaraderie qui lie les frères d'armes que vous êtes. Lorsque vous informez sur l'accès aux droits. Lorsque vous épaulés ceux des vôtres qui traversent des moments difficiles et perpétuez de cette façon l'entraide et la solidarité nouées au combat. Lorsque vous travaillez à préserver et à transmettre notre mémoire collective, si fondamentale à la cohésion de la nation.

En dignes héritiers d'André Maginot, la manière dont vous avez accompagné les évolutions et préservé les fondations du monde combattant dans les conflits contemporains vous a octroyé une conscience aiguë de la nécessité de se souvenir et de transmettre, notamment aux plus jeunes. (...)

Dans cette course de relais [...], les actions menées par la Fédération Maginot en matière de transmission de la mémoire sont indispensables. Elles le sont d'autant plus à l'heure où, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, notre continent européen connaît à nouveau un conflit de haute intensité et que, plus que jamais, nous avons besoin de renforcer les forces morales des citoyennes et des citoyens pour avoir demain une nation prête à défendre ses valeurs.

Le soutien de la Fédération Maginot aux projets pédagogiques, [...] mais aussi votre participation à la promotion de l'histoire des conflits contemporains et votre infatigable appui à l'enseignement de défense sont des outils précieux pour honorer le contrat de vigilance qui lie les générations entre elles.

Pour tout cela, je veux vous dire ma gratitude et je vous souhaite une très belle cérémonie.



## *Office religieux en la cathédrale Saint-Louis des Invalides*

À l'issue de la remise des prix, les participants se sont retrouvés en la cathédrale Saint-Louis des Invalides pour une messe en hommage à André Maginot et à tous les Morts pour la France durant les conflits passés.



## 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME

# Ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe

Les lauréats et leurs professeurs, accompagnés des administratrices et administrateurs de la FNAM et des porte-drapeaux, ont rejoint les autorités civiles et militaires sous l'Arc de triomphe pour le solennel ravivage de la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu.



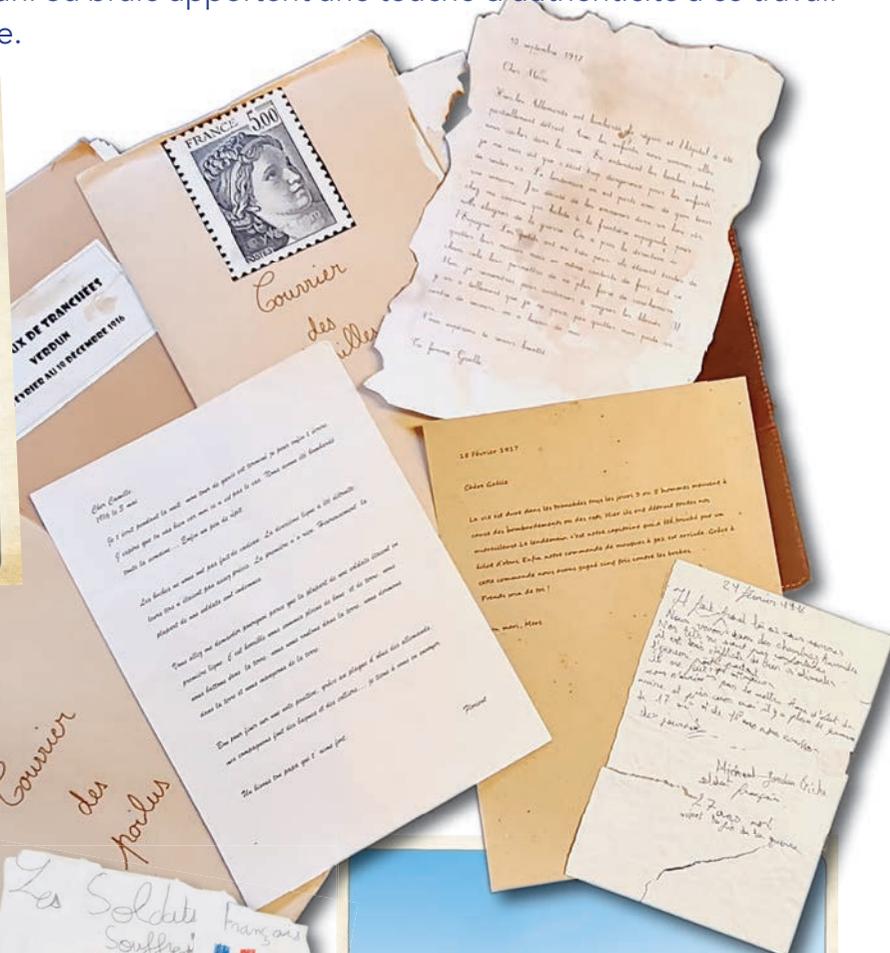
# 29<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME





## Les élèves de CM de l'école élémentaire B des Pyrénées de Paris (20<sup>e</sup>)

Suite à leur voyage à Verdun, les élèves ont réalisé un travail original et varié qui se présente sous la forme d'un dossier en cuir intitulé *Dossier Verdun*. Il se compose de plusieurs parties : une chemise marron *Journaux de tranchées - Verdun*, contenant dessins et expressions, un dossier photos de leur voyage, un dossier *Courrier des familles* et un dossier *Courrier des poilus*. Les correspondances sur papier jauni ou brûlé apportent une touche d'authenticité à ce travail méthodique d'une grande richesse.





## Raphaël Thérond

### Collège Frédéric-Bazille de Castelnau-Le-Lez

Jean Thérond, procureur au tribunal de Valence, était mon arrière-grand-père paternel. Après avoir été arrêté dans son bureau, au tribunal, par des miliciens le 24 mai 1944 sur le motif « Aide à terroristes », il a été conduit à Lyon où il a été remis à la Gestapo, puis incarcéré à la prison de Montluc, où il est resté jusqu'au 19 juin, date de son transfert au camp de Compiègne-Royallieu. Il est mort le 2 juillet 1944 dans un wagon à bestiaux, du train 7909, en partance pour le camp de concentration de Dachau en Allemagne.

Sans en connaître les détails exacts, je connaissais un peu son histoire et son destin tragique, parce que j'avais entendu mon père en parler. Mais, le 11 mars 2022, presque quatre-vingts ans après sa disparition, en visitant les cellules du Fort de Montluc avec ma classe, je suis allé à la rencontre de cet arrière-grand-père, et j'ai mis mes pas dans les siens en parcourant les couloirs de la prison.

Au retour de ce voyage, j'ai appris, en cherchant sur le site du Musée de la Résistance, qu'il avait occupé la cellule 118 en compagnie d'un certain Fernand Mirabel, coiffeur à Montélimar. Une cellule de 1,80 m de large sur 2,20 m de long, dans laquelle ils couchaient tête-bêche sur des paillasses infestées de punaises et de poux et dont la seule

lumière provenait d'une petite lucarne, garnie de barreaux à trois mètres du sol. A-t-il communiqué en morse avec ses voisins de cellule, en frappant contre le mur ? S'est-il lavé à l'eau glacée dans le grand abreuvoir à bétail installé dans la cour intérieure de la prison ? A-t-il été conduit dans un immeuble de la place Bellecour pour être interrogé ou même torturé ? Je ne le saurai jamais, mais les questions se bousculent dans ma tête.



Je suis certain d'une chose c'est que Germaine, sa femme, et ses six enfants, Jacqueline, Philippe, Pierre, Denise, Monique et François mon grand-père, qui n'avait que douze ans à l'époque, avaient dû occuper toutes ses pensées.

Qu'allaient-ils devenir, s'il ne revenait pas à la maison ? Qui pourrait leur donner des nouvelles ? Ils devaient être morts d'inquiétude.

En effet, comme me l'a dit mon père, et comme le confirment les précieux documents fournis par la guide lors de ma visite à Montluc, sa famille et sa hiérarchie ont entrepris des démarches, juste après son arrestation, auprès de l'autorité allemande d'occupation, mais sans succès.

Au même moment, dans le train pour Dachau, l'air était devenu rapidement irrespirable du fait de l'entassement et de la chaleur

## 29<sup>e</sup> PRIX

exceptionnelle (on était au mois de juillet), à cause du refus des Allemands de laisser distribuer de l'eau aux prisonniers et des émanations toxiques dégagées par la fleur de soufre répandue sur le sol des wagons. Le train était resté immobilisé en gare de Reims, en pleine chaleur de 11h à 14h30, et en l'absence d'organisation, la panique s'était emparée des prisonniers.

Une bousculade mortelle a eu raison de mon arrière-grand-père, comme de 98 autres détenus du même wagon. Il avait 47 ans et sa vie s'est arrêtée là, à cause de la folie absurde de la guerre.

Dans le dossier que l'on m'a donné à Montluc, il y a ce témoignage, daté d'octobre 1945, celui d'un certain Jean Dumont, dont les mots me glacent le sang : « J'ai participé comme volontaire à l'enlèvement des cadavres de mes camarades, qui étaient au nombre de 956. Je me souviens qu'un camarade m'a dit en me passant le cadavre de M. Théron "Tiens, mon vieux Dumont, ton bon copain de Valence" ».

Pourtant, mon arrière-grand-père était promis à un brillant avenir : il avait obtenu une licence de droit en 1921 puis avait, en 1924, soutenu une thèse de doctorat qui lui permit de devenir juge à Montpellier. Après avoir épousé Germaine Salles, la fille d'un ingénieur des Arts et Manufactures d'Alès, il fut nommé juge à Carcassonne puis comme

substitut à la cour d'appel de Grenoble. Il a ensuite accédé aux fonctions de Procureur de la République à Bonneville. Son attitude exemplaire lors de l'affaire Stavisky lui valut d'être nommé à la tête du parquet de Valence. Comme l'ensemble de ses collègues magistrats, il avait prêté serment au maréchal Pétain le 2 septembre 1941. Il aurait pu suivre tranquillement le chemin et la carrière qui s'ouvraient devant lui. Mais il en avait décidé autrement. Je me suis demandé pourquoi. Pourquoi avait-il choisi de s'écarter

de ce chemin tout tracé, d'entrer en résistance, au risque de s'attirer des ennuis, de mettre en péril la vie de ses proches et d'y laisser sa propre vie ? Le jeu en valait-il la chandelle ?

Depuis mon voyage à Lyon, j'ai discuté avec mes proches à ce sujet. Mon arrière-grand-père était un protestant convaincu et engagé. Or le protestantisme a joué un rôle clé dans la sauvegarde de plusieurs

dizaines de juifs dans la Drôme, en particulier à Dieulefit, où je passe chaque été une partie de mes vacances. Il y a chez les protestants un instinct culturel de résistance, lié sans doute aux persécutions qu'ils ont subies au moment des guerres de religion. Cette tradition de résistance leur a aussi donné un fort attachement à la liberté et à la démocratie. Cela explique sans doute pourquoi mon arrière-grand-père a fait tout son possible pour faire libérer des résistants : comme ce détenu, arrêté pour détention de journaux clandestins, ou ce réfractaire au Service du



Le mémorial du Fort de Monluc.

© Bertrand Pichene - ONaCVG.

Travail Obligatoire, ou ce chef de division de la préfecture, accusé de fabriquer de fausses cartes d'identité pour les juifs, ou encore ces résistants arrêtés en possession de tampons du service de la main d'œuvre allemande. Peut-être même que les actes de résistance de Jean Thérond ont permis de sauver la vie de Claude Bloch, dont nous avons entendu le témoignage à Montluc.

Une enquête sur le comportement du procureur Thérond a été faite en juin-juillet 1945 par le procureur de la République et le juge de Gap. Celle-ci a été prolongée en 1954. Dans le dossier fourni par le musée de Montluc, j'ai trouvé ces propos d'un collègue de mon arrière-grand-père, recueillis au moment de cette enquête, et qui le présente comme « un homme de devoir, par son intégrité et son patriotisme ». Il était, écrit-il, « de ces magistrats qui honorent la Magistrature » ; « intransigeant sur le chapitre de l'honneur, il a toujours tenu les Allemands pour des ennemis et a fini par tomber sous leurs coups. Il s'était fait de la Milice un ennemi implacable ». Plusieurs interventions directes de mon arrière-grand-père ont permis à des résistants d'échapper à la mort.

Je suis admiratif de ce courage exceptionnel, manifesté durant une période très troublée de notre histoire et je ne suis pas certain que j'aurais eu autant de courage à sa place. Jean Thérond a su rester fidèle à ses convictions et résister aux exigences des Allemands. Mais par ailleurs sa fin tragique a traumatisé ses

proches pour lesquels le deuil a été très difficile à faire, d'autant plus que son corps n'a jamais été retrouvé. Les détails sur sa disparition et sa mort ont été reconstitués petit à petit au fil des années, grâce à plusieurs témoignages et aux travaux de chercheurs en histoire de la justice : lorsque j'étais petit, mon père a assisté à un colloque sur son grand-père, dont les actes ont été publiés en 2012.



En temps de guerre ou d'occupation, on peut résister de différentes façons. On peut se battre avec des armes ou faire des sabotages, comme les résistants du maquis, mais on peut aussi résister dans le cadre de son métier, comme l'a fait Jean Thérond. Il a continué à exercer en tant que magistrat, donc sous les ordres du régime de Vichy, tout en restant fidèle à ses valeurs d'humanité, qui lui dictaient de désobéir à la loi de son pays.

Aujourd'hui aussi, on peut être confronté à des situations ou à des cas de conscience sem-

blables : il y a sans doute des Russes qui agissent dans l'ombre, au risque de leur vie, pour faire cesser la folie meurtrière du président Poutine en Ukraine.

Même si je n'ai pas connu mon arrière-grand-père, son histoire me touche profondément, non seulement parce qu'il est un membre de ma famille, mais surtout parce qu'elle est exemplaire de la capacité des hommes et des femmes à résister, quel qu'en soit le prix, à l'injustice et à la barbarie.

## 29<sup>e</sup> PRIX



### Elysianne Champagne Lycée Eugène-Thomas du Quesnoy

#### **Bonbecs à Auschwitz**

Le 9 avril 2022, c'est le jour où je rentre chez moi. À cet instant précis, une multitude de questions jaillissent de mon esprit et se bousculent au fur et à mesure que je réfléchis. (...)

Comment expliquer dans les moindres détails mes ressentis, mes émotions, mes réflexions lorsque mes pieds ont touché le sol polonais ?

Auschwitz... Pourquoi avoir construit un tel camp de concentration et de mise à mort ? Comment de telles atrocités ont pu [...] exister ? Pourquoi tant d'injustice et de terreur ? (...)

Quatre jours complets pour visiter la vieille ville de Cracovie, [...] renfermant un passé d'une grande richesse. (...) [...] j'ai marché avec émotion dans l'ancien quartier juif de Kazimierz, sur les pas d'une communauté qui a été décimée lors de la Seconde Guerre mondiale. (...)

Le 7 avril 2022, mon cœur s'est davantage serré. L'angoisse n'a fait que perdurer et s'est notamment amplifiée au moment où

j'ai aperçu cette fameuse entrée imposante connue dans le monde entier, celle qui mène à une mort inévitable : Auschwitz II-Birkenau.

Voir de mes propres yeux cet endroit si souvent décrit par mes professeurs, si souvent détaillé dans des livres et sur des sites numériques, cet endroit qui ne semblait n'exister

que dans un vilain conte de fées, [...] m'a envahie de sensations dont je n'avais jamais éprouvé l'intensité auparavant. (...)

Je me suis confiée à M. Soloch, mon profes-

seur d'HGGSP<sup>1</sup>, le cœur lourd, en lui faisant remarquer qu'il y avait un énorme gouffre, [...] entre les mots et la réalité [...]. (...)

Au cours de la visite guidée, [...] une nouvelle émotion se déclenchait : effroi, frayeur, [...] face à [...] ces] machines infernales servant à torturer les Juifs, les Tsiganes, les homosexuels..., expérimentations sadiques pratiquées dans le bloc 32 par Mengele, un médecin fou, [...] déshabillage, humiliation, cheveux des femmes tondus, dents en or arrachées, valises, [...] nudité crue, « douches » chimiques au Zyklon B, labeur tragiquement ordinaire des Sonderkommandos, juifs en



grande majorité, obligés de participer à la « solution finale », transportant jusqu'aux fours crématoires les personnes gazées, reconnaissant parmi elles leur propre famille ou amis parfois... (...)

En allant sur place, [...] j'ai saisi cette idéologie nazie, cet antisémitisme persistant, régnant dans de nombreux esprits à l'époque et rampant encore terriblement de nos jours. Cela est peut-être trivial de le dire de cette façon, mais j'étais captivée par cet endroit dont l'immensité paraît infinie. (...)

J'absorbais chaque explication que nous transmettait la guide [...]. Toutefois, quelque chose me dérangeait énormément, pas seulement le lieu en lui-même, mais le fait que je ne me sentais absolument pas à ma place, comme décalée, étrangère à ces lieux. Une élève de terminale a-t-elle véritablement sa place dans un lieu qui a été le centre névralgique de l'idéologie nazie ? (...) Mais le devoir de mémoire est plus fort que mes paradoxes. De nos jours, plus de deux millions de visiteurs viennent chaque année sur le site d'Auschwitz. Ce chiffre très important montre à quel point ce lieu demeure, malgré tout, un lieu de recueillement au sein duquel la mémoire des personnes [...] torturées restera éternellement présente.

Auschwitz sera toujours un lieu de mémoire et, si je suis venue en Pologne, ce n'est pas simplement pour découvrir chaque recoin commercial et touristique de Cracovie et de



ses villes voisines. Je suis venue rendre hommage à toutes ces victimes ayant subi les horreurs d'une ampleur tellement inouïe que cela peut paraître irréel. (...)

Le musée d'Auschwitz m'a beaucoup marquée. Aménager un centre concentrationnaire de l'époque pour en faire un musée m'a paru étrange même si je comprends la dimension pédagogique et instructive [...]. (...) Peut-on muséifier les souvenirs sans les figer dans une dimension qui ne leur appartient plus ?

À l'extérieur, à Auschwitz II, j'ai pu observer des personnes prendre la pose comme si elles étaient sur un lieu touristique banal, [...] et je me suis alors demandé si elles avaient conscience que leurs baskets foulaient une terre particulière, une terre ancrée dans la mémoire profonde, sous la cendre de personnes à jamais disparues, une terre qui ne souffre aucune profanation...

À Auschwitz I, même constat en voyant de jeunes gens faire des selfies face au portail à l'enseigne tordue, *Arbeit Macht Frei*. Et pourquoi pas suçoter tranquillement des bonbecs à Auschwitz tant qu'on y est ?

Pour moi, la mémoire est comme un œil qu'il ne faudrait jamais fermer. Restons vigilants, la folie humaine ne connaît jamais de repos...

## 29<sup>e</sup> PRIX



## La Classe de Défense du lycée Barral de Castres



La Classe de Défense du lycée Barral a été récompensée pour son implication auprès du 8<sup>e</sup> RPIMa, régiment d'élite basée à Castres. Les élèves ont assisté à des conférences, données notamment par le général d'armée Thierry Burkard, chef d'état major des armées, et le général Aragonès, ancien commandant du 8. Ils ont également participé à des stages d'immersion à la caserne et se sont particulièrement investis auprès des soldats du 8 partis en OPEX, en leur envoyant des colis accompagnés de lettres de soutien et de remerciements. Enfin, ces élèves ont réalisé un reportage de 37 minutes intitulé *L'Afghanistan - Étude d'une OPEX du 8<sup>e</sup> RPIMa*, disponible sur la plateforme Vimeo.



Immersion au 8<sup>e</sup> RPIMa.

© Valérie Pietravalle



La Classe de Défense et le chef d'état-major des armées, le général d'armée Thierry Burkard.

© Valérie Pietravalle



Conférence avec le général Aragonès.

© Valérie Pietravalle



Préparation des colis de Noël pour les soldats du 8 en OPEX.

© Valérie Pietravalle

# La guerre d'Algérie

*Nous poursuivons avec les témoignages d'anciens d'Algérie. Vous trouverez donc des récits d'appelés et d'engagés. Mais, bien que très intéressants et éclairants, les récits d'anciens harkis se font malheureusement plus rares, alors que leur mémoire devrait également être précieusement conservée. Rares sont aussi les témoignages de civil-es. Pourtant, figure ici le récit d'une femme, civile, ayant rejoint son fiancé médecin militaire. Elle l'accompagnera durant ses visites médicales et deviendra institutrice au village. Bonne lecture !*

Un des ponts à Constantine.

© Samir Bouayad/Pixabay



## Jacques Dubois

### *Inoubliable Algérie*

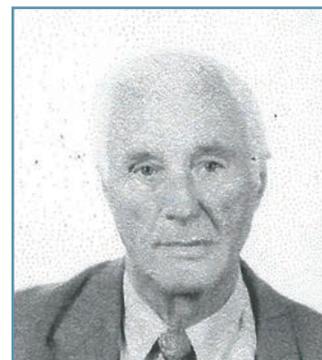
Jeune enseignant, je tenais à m'investir dans mon métier avant de revêtir l'habit militaire et sollicitais un sursis. Inscrit en fac de lettres, je pus exercer ma profession.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1954, l'insurrection est déclenchée. C'est la Toussaint Rouge. L'état d'urgence est proclamé. Des massacres sont perpétrés dans le Constantinois. Le contingent libéré est rappelé.

Pacifiste de nature, je prolonge mon sursis de crainte de traverser la Méditerranée.

En 1958, les autorités militaires me font savoir que je dois revêtir l'uniforme. Je suis appelé au 5<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Marocains à Besançon, puis muté à Auxerre, dans le même régiment. Quelques mois passent et je pars pour l'AFN avec le grade de sergent. J'embarque à Marseille pour Philippeville. La traversée se déroule sur une mer démontée. Les repas nourrissent les poissons. Dans le ventre du navire, les hommes de troupe sont allongés parmi les vomissures. Les odeurs sont pestilentielles.

Un monde nouveau, inconnu, nous attend en AFN. La ville est grouillante. Je découvre des femmes masquées, des hommes en djellaba chaussés de babouches. Des petits cireurs (yaouled) nous sollicitent. Des ânes tirent des charrettes. Et c'est l'embarquement pour la gare, direct Biskra, en wagons à bestiaux. Devant la locomotive, un engin mystérieux est fixé. Il assure peut-être la sécurité de la ligne. Des hommes en armes sont installés dans des wagons plats.



À la gare nous montons dans un Dodge, direction Branis, village dans la montagne à une quinzaine de kilomètres. Dès la sortie de la ville, nous empruntons une piste cahoteuse. Des militaires, en protection, nous saluent.

Nous entrons dans une cour entourée de barbelés, de grillage. Le commandant de compagnie nous accueille et nous fait visiter les lieux, un groupe de mechtas qui possèdent tous les services : chambres, dortoirs, cuisine, réfectoire, cellules. Sur les toits plats, des sentinelles veillent, jumelles sur la poitrine. Une pièce rustique avec lit picot m'est destinée.

Je fais la connaissance des officiers, sous-officiers, originaires de métropole, d'Afrique, anciens d'Indochine pour certains. Des familles de harkis sont logées. Les repas se déroulent au mess. Officiers et sous-officiers sont réunis dans une excellente ambiance.

Pour les nouveaux, la situation est définie : la montagne proche recèle des dangers, des rebelles la sillonnent. Dans la palmeraie, chaque nuit, nous tendons des embuscades. Des fellaghas viennent se ravitailler au village ou retrouver leur épouse.

Le commandant de compagnie, un matin, me convoque. Il a, me dit-il, étudié mon profil et me nomme responsable de l'action psychologique. Je pensais naïvement que ma profession me conduirait à l'école où l'appelé,

## Les appelés

en charge de la classe, ignore tout de l'enseignement. À vos ordres, mon lieutenant !

L'après-midi, avec deux harkis armés, je descends au village, m'arrête au café maure qui sert le thé à la menthe. Des autochtones m'examinent curieusement. Je commande trois boissons, les paie et remarque que des clients portent des décorations. Ce sont des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Un mini échange s'instaure. Apparemment, je ne constate aucune haine.

Les visites des maisons se multiplient, je pose des questions sur l'état de santé des différentes personnes, distribue des comprimés d'aspirine, invite les malades à consulter le médecin militaire qui exerce au poste. Parfois, l'infirmier m'accompagne, soigne les plaies. Je constate avec grand plaisir que mes actions produisent leur effet sur la population.

Je fais venir de France du matériel scolaire déficient ici, et des ballons. Bientôt une foule de gamins s'approche de notre cour et nous disputons des parties de football endiablées. Certains sont très doués dans le maniement de la balle. Tous ces enfants semblent heureux.

On m'offre des dattes que j'expédie à ma famille. Je suis invité à déguster le couscous mais n'ai pas l'autorisation du chef à partager un repas. Il me conseille même de ne pas me montrer trop familier avec les Arabes !

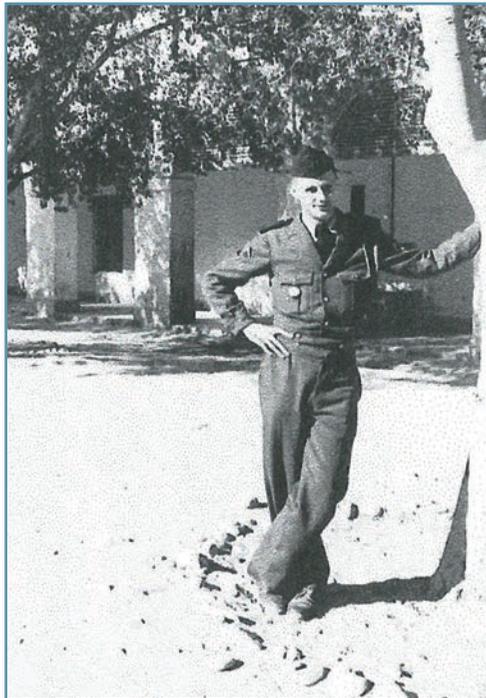
Mes fonctions ne m'exemptent pas des opérations guerrières. Chaque soir sans lune, nous nous dirigeons sur la palmeraie et, durant des heures, attendons que l'ennemi surgisse. Des opérations d'envergure se déroulent dans la montagne et mobilisent des forces terrestres et aériennes importantes. Les accrochages sont nombreux, meurtriers. C'est ainsi qu'après un feu nourri, l'autorité militaire a décidé que j'avais mérité la Croix de la Valeur militaire, distinction signée du lieutenant-colonel Calvet, commandant le 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine auquel j'appartenais.

Mais, ai-je du sang sur les mains ? Cette question me tourmente depuis des décennies.

La quille arriva enfin, après 28 mois de service. J'informais les gamins de mon départ. Tous sont venus me dire adieu. Des parents les accompagnent. Une profonde émotion me gagne.

J'endossais enfin ma blouse grise, ravi de retrouver mes élèves. La guerre sévissait toujours mais la population semblait s'intéresser très peu aux événements. Les libérés ne se confiaient à personne, même pas à leur famille, n'évoquaient pas les mois passés en terre algérienne.

J'avais beaucoup maigri. Ma réadaptation à la vie civile se révéla difficile. Je dormais mal, le moindre bruit me réveillait. Avec ma lampe électrique, j'explorais les pièces de l'appartement et m'efforçais de ne pas réveiller mon



En 1958.

## Les appelés

épouse. Conduire la nuit s'apparentait au supplice. La peur me gagnait. Cette situation d'angoisse dura plusieurs mois. Des camarades rencontrés en réunion ne semblaient pas éprouvés.

En 1963, mon village accueillit une vingtaine de familles de pieds-noirs et de harkis dans une cité d'urgence. Avec un de mes collègues ancien d'AFN nous avons rendu visite à ces nouveaux habitants qui nous reçurent avec courtoisie. Une excellente ambiance demeura dans le quartier. L'effectif scolaire augmenta. Hocine était assis à côté de Jean-Michel, simple exemple. Tout se passait admirablement bien. Mes équipes de foot,

de hand se montraient redoutables avec ce sang nouveau. Mon nouvel ami Messaoud, qui me dénommait « chef harka » me donnait des nouvelles de la rue de l'amitié, sa rue, et s'intéressait aux études de ses enfants.

Je pense souvent à « mes » fidèles harkis. Que sont-ils devenus ? La France ne voulut pas les accepter tous, craignant une invasion musulmane. Quand je dédicace mon livre, j'écris :

« Dans le massif des Aurès, montagnes sublimes, il a fallu s'habituer à la nuit, à l'attente. Nous devons vaincre la peur, la fatigue, la soif. De nombreux appelés y ont laissé leur vie. Pour rien ! Quelle connerie la guerre ! »



## Pierre Devay

En septembre 1957, je suis appelé pour faire mon service militaire et affecté à l'EAABC (École d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie) de Saumur où je suivis une formation de six mois. À l'issue, je fus affecté au CI (Centre d'Instruction) du 8<sup>e</sup> Régiment de cuirassiers à La Valbonne et partis pour l'Afrique du Nord. La destination proposée ne me plaisant pas, je fis une demande de mutation pour les Affaires Algériennes (AA). Demande acceptée, je partis pour Alger.

Là, alors que je cherchais le Gouvernement Général (GG), j'assistais à un attentat, rue d'Isly à Alger... Remis de mes émotions, je me rendis donc au GG pour savoir où je serai affecté. Quelque temps plus tôt, j'avais eu le plaisir de rencontrer le sous-préfet de Tlemcen qui était le dernier sous-préfet de Tlemcen (Tlemcen était devenue préfecture). Je lui avais alors demandé conseil pour savoir quelle affectation je devrais demander. Il m'avait répondu sans hésiter : « Demandez

donc Tlemcen. C'est aussi sûr qu'ailleurs, mais je dois vous dire que je passais mes nuits avec le revolver sous l'oreiller ! ». Je demandai donc mon affectation à Tlemcen, ce qui me fut accordé. Le lendemain matin, je pris le train à Alger pour Tlemcen, ne sachant pas qu'il me fallait un jour de train pour arriver à destination...

Arrivé dans cette ville, nombreux furent ceux qui me proposèrent de m'aider à trouver un lieu pour passer la nuit. Je me décidai à faire ça tout seul ! Je trouvai un hôtel-restaurant où je pris mon repas du soir et passais la nuit. Le lendemain matin, je me rendis à la préfecture pour y rencontrer le responsable des AA. Pendant mon attente, arriva un capitaine qui eut le droit de rencontrer le colonel chef des AA de Tlemcen et j'entendis quelques bribes de conversation. Le capitaine disait par exemple : « Il me faut quelqu'un qui sache jouer au bridge et puis qui ait aussi de bonnes connaissances militaires ».



Vue panoramique de Tlemcen.

© Habib Kaki/Flickr

## Les appelés

Le capitaine parti, le colonel m'invita dans son bureau et me dit : « Je crois que j'ai trouvé votre point de chute ». Ce à quoi je répondis : « Je ne sais pas si je suis assez qualifié pour jouer au bridge ? ». « N'ayez crainte, me répondit le colonel, ça s'arrangera » ...

Et c'est ainsi que je fus affecté à la SAS (Section Administrative Spécialisée) d'Aïn-El-Houtz. Surprise, c'était un bordj construit sur une colline à proximité du village. Ouverture de la porte par des gardes en armes, contrôle du contenu de la Jeep, et nous voici arrivés à mon lieu de résidence. J'avais droit à une petite chambre, près de laquelle se trouvaient d'autres petites chambres et une salle à manger.

Je me rendis compte à ce moment-là que le capitaine n'était pas seul et qu'il avait avec lui sa femme et ses enfants. Je pris mon premier repas à la SAS Aïn-El-Houtz et m'endormis pour passer une nuit assez agréable.

Le lendemain, les choses sérieuses commencèrent : présentation des harkis, situation locale, événements importants qui venaient de se produire et, entre autres, le départ d'un régiment de cavalerie basé à Saf-Saf. Ce fut pour moi l'occasion d'apprendre que j'allais prendre une partie de la succession de ce régiment et que je serais installé à Ouzidan. Mais, auparavant, il fallait sans doute me mettre dans le bain... C'est ainsi que je fus invité à participer à une patrouille en pleine nuit, dans un lieu fort escarpé. Ceux qui m'accompagnaient étaient d'anciens militaires et

l'on m'emmena faire un tour au milieu des bois, au-dessus d'un ravin où l'on devait passer la nuit pour le cas où...

La nuit fut longue et un peu difficile, et le lendemain, le capitaine m'emmena faire un tour dans la circonscription de la SAS. Pendant ce temps, une maison réquisitionnée avait été transformée en poste militaire. Ce n'est que quelques jours plus tard que j'ai intégré mon poste où tout était à inventer : temps de service, lieux de service, et, en particulier, l'assistance médicale.

À noter que peu de temps auparavant, le chef du village avait été arrêté car, s'il travaillait avec nous, il travaillait aussi contre nous !



Et pendant un an, ce fût la monotonie du travail quotidien : contrôles de maisons, contrôles d'identité, patrouilles... Personnellement, j'ai

toujours essayé d'être au contact de la population, je me fournissais chez les habitants et les commerçants du coin, légumes et viande, j'allais chez le coiffeur local et il m'arrivait de jouer dans la rue avec les enfants...

Ce fut un travail quotidien presque sans intérêt mais qui me permit de découvrir quelques points particuliers, par exemple, un four qui était souvent chaud ce qui nous permit de découvrir que ceux que nous appelions les rebelles, les fellaghas, passaient assez souvent par là pour se restaurer.

Un jardinier qui vendait ses légumes à Oran ayant été assassiné, le village fut occupé par

*Par ailleurs, même entre eux, ils ne savaient pas qui était fellagha ou pas. Donc tout le monde était prudent.*

trois compagnies et, pendant plusieurs jours, nous tendîmes des pièges aux fellaghas sans résultat. Mais un jour, près de l'endroit où se trouvait le four et les plats chauds, deux fellaghas tombèrent dans l'embuscade. L'un d'eux est mort et l'autre sérieusement blessé.

Par ailleurs, même entre eux, ils ne savaient pas qui était fellagha ou pas. Donc tout le monde était prudent. Et lorsqu'on me disait : « Celui-ci est gentil, tu peux y aller », je faisais comme si je n'avais rien entendu. Je me méfiais même des Européens. Pour quelques billets de 1 000 F, je pense que quelques Européens étaient prêts à n'importe quoi.

Les jeunes femmes qui étaient venues faire un tour en métropole s'habillaient à l'euro-péenne et, pour sortir, revêtaient le tout d'un voile sur le corps et la tête. À Ouzidan, il n'y avait que moi qui donnais les laissez-passer (une vingtaine par jour) et, pour obtenir **ces laissez-passer, les femmes devaient se dévoiler.**

**Il y avait peu de lits, presque tout le monde dormait sur des paillasses par terre. Il y**

avait des tables, mais ils ne s'en servaient pas et mangeaient assis par terre. Sauf celui qui m'avait invité à manger, ce jour-là on mangeait à table et il n'y avait pas de femmes, sauf pour le service.

Je me suis trouvé là-bas à un moment à peu près tranquille. Mais je suppose qu'après mon départ, le 20 décembre 1960, cela n'a plus été le cas. Ça m'a rappelé l'occupation des Allemands lorsque j'étais enfant au château du Plessis dans le Loir-et-Cher et ça m'a rendu service. Quand j'étais enfant je jouais des tours aux Allemands, et je me suis dit que les enfants de là-bas devaient aussi me jouer des tours !

Personnellement, je n'ai pas à me plaindre de ma relation avec la population et je ne me plains pas de mon séjour là-bas. Je ne regrette qu'une chose, c'est d'y être allé dans ces conditions-là. De toute façon, l'Algérie **n'est pas européenne : les gens et la façon de vivre, le climat, le terrain (plaines, plateaux, montagnes...)** ; alors fallait-il qu'elle reste française ?



## Gérard Denis

Né le 13 novembre 1939, en 1960 je bénéficie d'un sursis de cinq ans comme soutien de famille (mère veuve avec quatre enfants) mais, souhaitant me marier, je le résilie (la donzelle en profitera pour disparaître, je dois à la guerre d'Algérie d'être resté célibataire jusqu'à 32 ans !).

Incorporé en janvier 1961 au 15<sup>e</sup> BCA à Modane pour quatre mois de classe dans la neige et le froid : une merveille. Mai et juin, peloton de sous-officiers à Bourg-en-Bresse, puis Sathonay-camp au 99<sup>e</sup> RI comme secrétaire du capitaine puis nommé caporal-chef avant l'embarquement pour l'Algérie au 156<sup>e</sup> RI, régiment de Corée, bataillon de l'ONU.

À la ferme de Barraouiâ dans la banlieue de Constantine, je remplace le vagemestre libérable. Facteur : une belle fonction avec Jeep et chauffeur, puisque la Compagnie portée est assez dispersée.

J'ai vite le sentiment très fort d'assurer un vrai service de lien avec les familles dans le cadre d'une franche camaraderie (qui se perpétue aujourd'hui avec quelques amis de 1961, jamais perdus de vue).

Pour la guerre, les embuscades et l'insécurité, je passe au travers. Logé sous la tente (marabout) avec une « bouffe dégueulasse », c'est l'inconfort mais, ancien scout, je suis rodé !



## Les appelés

Le jour de mon arrivée au 156<sup>e</sup>, un sous-lieutenant du contingent, ayant souhaité remplir, est tué dans une embuscade. C'était sa première semaine de contrat. À ses côtés, un caporal-chef a eu la vie sauve grâce à l'arme enrayée de l'agresseur. En souvenir, il portait sur lui la balle marquée par le percuteur mais restée coincée dans le FM.

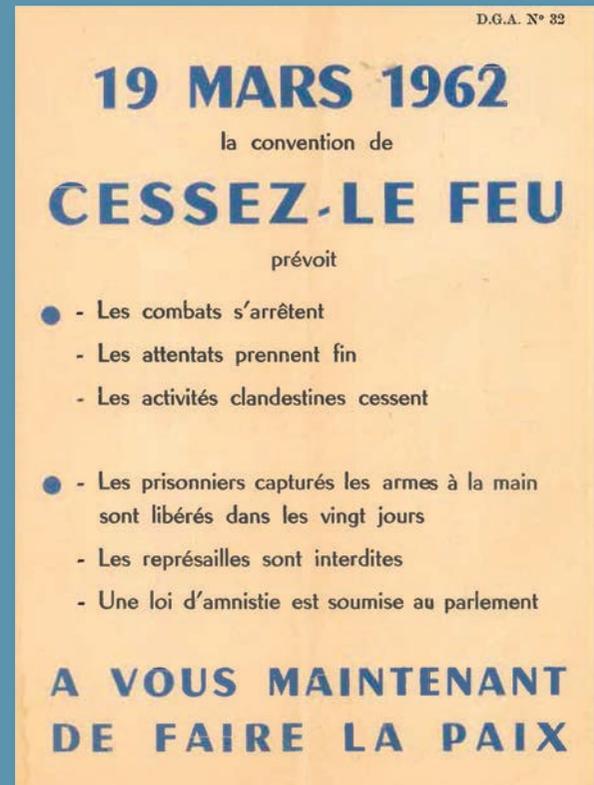
Pas de « perm » pendant plus d'un an, puis le cessez-le-feu du 19 mars, les pieds-noirs en ville qui font tout sauter dans des détonations à répétition et le rapport avec les habitants plus libre.

En décembre 1962 la quille, la France et le... désert. L'entreprise où je travaillais a fait faillite, l'amour s'est envolé donc direction Paris où je deviens, pendant trois ans, le chauffeur d'une actrice : Elvire Popesco, chaleureuse et amicale.

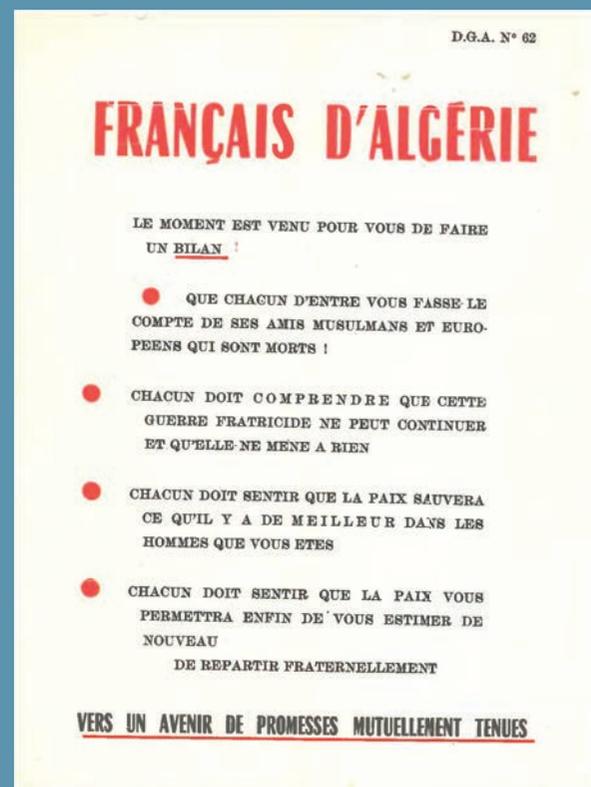
Mais alors, mutisme absolu pendant des années, pas un mot sur ce que j'ai vu, vécu et d'où je viens. Beaucoup plus tard, je revivrai ces souvenirs. À 82 ans, ils sont très clairs et la souffrance de tous est inoubliable, partagée au sein des AC.

Trois médailles me rappellent d'avoir perdu deux ans à 20 ans. Les 30 000 morts du contingent étaient enterrés dans le plus grand silence.

J'ai ensuite fait carrière avec bonheur dans l'enseignement où, là aussi, l'Éducation nationale, sans me concerter, m'a couvert de médailles. Je ne suis pas collectionneur.



Documents officiels français.



### Francis Blanchard

En 1962, à l'âge de 18 ans, j'ai signé un engagement volontaire dans l'Armée de l'Air. Après avoir obtenu le grade de sergent, j'ai été muté en Algérie sur la base de Colomb-Béchar de novembre 1964 à juin 1965 soit un an de campagne dans le sud algérien.

À l'arrivée, ce fût un dépaysement total en arrivant dans le désert du Sahara où il faut ajouter à cela la chaleur durant le jour (plus de 50°C) et les nuits très froides.

J'ai été affecté à la SSIS (Service Sécurité Incendie Sauvetage) pour la sécurité des pistes de décollage et d'atterrissage des avions, ainsi qu'aux tirs d'essais des missiles sol/air et autres.

Pendant ce séjour, à de nombreuses reprises, j'ai été détaché sur les bases d'Hammaguir et Reggane. J'ai également effectué de nombreuses missions extérieures pour la récupération dans le désert des morceaux de missiles et fusées tombés après les tirs d'essais et ceci jusqu'à la frontière marocaine, avec les risques de conflits que cela pouvait engendrer.

Dans la base, j'étais logé dans des baraques Fillod, c'est-à-dire en tôle d'où un confort et une isolation nuls. À chaque vent de sable, celui-ci s'infiltrait dans les chambres et se déposait sur les lits et lavabos.

À l'extérieur de la base, nous avions peu de contacts avec la population qui vivait, pour la plupart, dans des maisons en torchis, sauf en ville où il y avait des immeubles. Les relations étaient nulles, parfois même hostiles notamment avec les militaires algériens de l'ALN,



avec lesquels il y a eu plusieurs incidents. Nous avons l'impression de ne pas être favorablement accueillis.

À mon retour en France, j'ai très peu parlé de ma vie en Algérie. Cela ne fait que depuis sept ans, depuis que je suis adhérent de l'UNC et porte-drapeau, où j'ai l'occasion de discuter avec des camarades, que je m'aperçois qu'aucune reconnaissance de la Nation n'a été accordée pour les militaires qui ont servi la France en Algérie de juillet 1964 à la fermeture des bases.

## Gabriel Esnault

Cadre engagé, j'ai débarqué à Alger le 8 juin 1955 comme sergent au sein de la 3<sup>e</sup> Compagnie du 151<sup>e</sup> RI. Il s'agissait de l'arrivée de toute la 2<sup>e</sup> Division implantée dans l'Est de la France et commandée par le général Beaufre.

Au départ, nous nous sommes retrouvés en Grande Kabylie et, pour ce qui concerne ma compagnie au lieu-dit « les Ouadhias ». Le 12 juillet, première opération dans le Djurdjura et, pour ce qui me concerne, première citation. Nous quittons ce secteur en octobre 1955 pour l'Est-Constantinois.

Le régiment s'implante dans le secteur de Guelma et ma compagnie à Bordj-Sabath et Taya, le long de la voie ferrée Constantine-Bône. J'y resterai jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1960. C'était un secteur difficile car couvert de zones montagneuses avec des djebels truffés de grottes et donc favorables à l'adversaire qui était de deux ordres : les katibas<sup>1</sup> venant de Tunisie et les « locaux » qui leur servaient de guide. C'est pourquoi, de nombreux Corps paras ou légion sont venus en opérations dans notre secteur.

***En dehors de mes harkis, les contacts avec la population musulmane étaient réduits au minimum***

Fin 1957, devenu sergent-chef, je suis désigné pour participer à l'encadrement d'un centre de formation de Harkis, implanté



Départ en opération.

dans les dépendances de l'ex-hôtel thermal d'Hammam-Meskhoutine, toujours le long de la voie-ferrée. À partir de ce moment, nous sommes très souvent dehors à la recherche de renseignements débouchant parfois sur une opération. Ce fut le cas, par exemple, le 29 mai 1958 lors d'une opération d'envergure au djebel Mermera, où j'étais sur le terrain et ai assisté à la mort du Lt-colonel Jeanpierre commandant le 1<sup>er</sup> REP et de son pilote d'Alouette, l'hélico ayant été abattu par une rafale de FM Bren.

J'ai quitté ce secteur en avril 1960 avec quatre citations, ce qui m'a valu la Médaille Militaire, remise à Grandville en septembre 1960. J'avais 28 ans.

J'appartiens à une famille de militaires et donc cette vie en campagne ne m'a pas surpris. En dehors de mes harkis, les contacts avec la population musulmane étaient réduits au minimum car nos patrons ne voulaient pas la mettre en porte-à-faux vis-à-vis des rebelles, mais nous n'avons jamais eu d'ennuis avec elle.

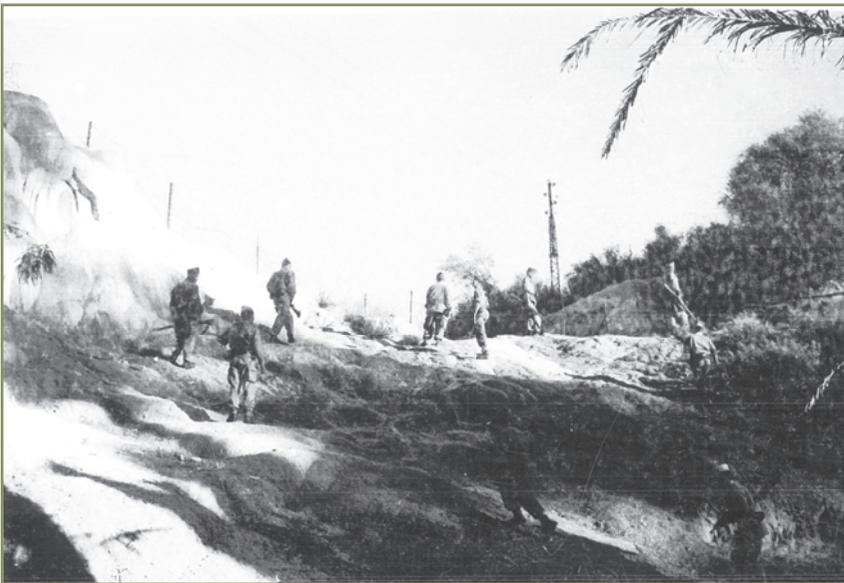
Par contre, je tiens à insister sur la fidélité des harkis dont aucun n'a déserté ou trahi même après 1959 et l'annonce de

1. Katiba : un bataillon ou une compagnie.

## Les engagés

l'autodétermination qui ne pouvait déboucher que sur l'Indépendance.

Mon second séjour a été d'une tout autre nature. Affecté au 5<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à Frennda en Oranie, j'ai vu ma compagnie, dont j'étais l'adjudant, transformée en Unité de Force locale avec l'arrivée d'officiers, sous-officiers et soldats musulmans arrivant pour la plupart de France, où ils étaient en fonction pour les cadres ou en service militaire obligatoire pour les soldats.



Retour de patrouille.

Les seuls Européens restant à la compagnie étaient le capitaine, un sous-officier secrétaire, trois magasiniers et moi. L'ambiance était délétère et le mérite de notre capitaine a été de maintenir cette troupe dans l'obéissance jusqu'au 30 juin au soir.

Stationnée à Dominique-Luciani, une bourgade à 2 heures de route de Frennda, la compagnie, qui ne sortait pas de ses cantonnements, a rejoint Frennda pendant que j'étais à Oran. J'ai donc retrouvé l'Unité installée dans

le bordj dominant la ville et auparavant siège de la SAS.

Le 30 juin au soir, c'est devant la compagnie au « présentez-armes ! » que nos couleurs ont été amenées, le capitaine et les quatre Européens, dont j'étais, quittant le Bordj en emportant notre drapeau. Pendant la semaine qui a suivi, nous avons vu ces hommes patrouillant dans la ville en liaison avec l'Armée de Libération Nationale (ALN), chacun sur son trottoir !

Le 7 juillet, étant le dernier membre de cette unité encore présent, j'ai été convoqué par le commandant du 5<sup>e</sup> GC qui m'a dit avoir été averti par un habitant du fait que les portes du bordj étaient béantes et personne d'apparent à l'intérieur. Il faut remarquer que cet Algérien est venu nous alerter et non pas les autorités ou l'armée algérienne.

Je me suis donc rendu sur place avec notre peloton cynophile pour constater qu'effectivement, il n'y avait plus personne. Par contre, la place d'armes était jonchée de paquetages ainsi que les locaux de la troupe. Le local « cadres » contenait leurs cantines cadenassées. Toute la literie, l'ameublement, les cuisines avec les denrées perçues la veille pour la quinzaine, l'atelier-auto dont la moto et l'outillage étaient également là sans que rien ne manque !

Seuls étaient partis les armes, les véhicules à savoir : une Jeep, un véhicule quatre- quatre et deux GMC et, bien sûr les cadres et hommes. J'ai passé des jours à faire démonter

## Les engagés

et évacuer la literie, incinérer une partie des paquetages et du couchage et à rendre au bataillon denrées et matériels utilisables. Et le tout, sans que les autorités ou l'armée algérienne n'interviennent



Attaque d'un objectif.

Quant à savoir ce qu'il est advenu de ces cadres et hommes !

Il était question à l'époque d'un antagonisme de pouvoir entre Ben Bella et un nommé Ben Kheda et il semblerait que ce dernier ait convaincu l'unité de le rejoindre. D'après certaines rumeurs, la compagnie se serait retrouvée dans la nature, encerclée par l'ALN et...

J'ai vécu les débuts de l'Indépendance consignés dans nos cantonnements et pleurant de rage en entendant les hurlements de joie mais aussi de douleur de celles et ceux qui étaient abattus sauvagement.

Affecté le 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> Bataillon de Chasseurs à Oran, je n'y ai fait que 15 jours car, admis au concours OAEA<sup>2</sup>, j'ai embarqué à cette dernière date pour rejoindre l'École d'Application de l'infanterie de Saint-Maixent. Je me suis marié au cours d'une permission en août 1959.

Mon épouse est issue d'une famille de gendarmes. J'ai quatre enfants dont trois ont fait carrière dans l'Armée... c'est dire que je n'ai pas eu besoin d'expliquer mon parcours et, ayant loyalement combattu, je n'ai aucun état d'âme. Mon seul regret va à mes harkis qui sont tombés en opérations.

2. OAEA : Officiers d'active des écoles d'armes.

Les sources chaudes  
du hammam Meskhoutine

© Habib Kaki

### Marina Astrié

#### **Une institutrice, projetée en Algérie de mai à octobre 1961**

En 1960, je faisais mes études à Paris-Sorbonne, licence double Allemand-Anglais, lorsque j'ai fait connaissance de mon mari Robert Astrié. Il faisait son stage à l'École d'application du Service de Santé au Val de Grâce.

Quelque temps avant le Noël suivant, Robert m'écrit « Viens donc me voir en Algérie pour les vacances ». OK, Je prends mon billet AR et je fais le voyage, j'ai l'habitude de l'armée, mon papa était dans la coloniale c'est-à-dire l'Infanterie de Marine. Ma mère me dit : « Comment ça ? Cela ne se fait pas, si tu ne reviens pas mariée , tu ne reviens pas à la maison ! », « Ok je t'écrirai dès que je le verrai à l'aéroport, s'il me plaît toujours ! » J'avais quand même 25 ans à l'époque, mais cela ne se faisait pas !

Robert Astrié était le médecin du 14<sup>e</sup> BCA, stationné dans l'Est algérien dans un petit village près de Bône, dans la zone inter-barrage sur la frontière avec la Tunisie (ligne Morice). Dans ce petit village de Combes, il s'occupait des troupes qui surveillaient la frontière et des familles algériennes des environs qui étaient regroupées dans des mechtas à proximité. On appelait cela l'AMG, l'Assistance Médicale Gratuite.

À la popote, je retrouvais l'ambiance de l'armée et on me fêta comme une extraterrestre à mon arrivée, aucune femme de la métropole n'étant admise dans la zone inter-barrage, sauf les infirmières et les enseignantes



Le toubib et la toubiba.

de l'école communale. Je faisais connaissance avec les uns et les autres, pieds noirs ou Algériens, et suivait Robert dans ses visites et consultations.

Comme j'étais brune et frisée, les malades me prenaient pour une assistante venue d'une autre région et me parlaient de leurs problèmes de santé en arabe ! Je ne pouvais que leur sourire, mais je voyais aussi leurs misères, leurs attentes et leur confiance dans la présence des Français de Métropole.

Noël se passa dans la joie des festivités improvisées à la popote pour nos chasseurs qui étaient loin de leurs familles, un peu coupés du monde et en danger permanent à cause des fellaghas infiltrés par la Tunisie.

On me chargea de décorer le sapin de Noël et de choisir les menus. À l'église, une messe de Noël anticipée fut organisée (couvre-feu oblige). Le repas commençait toujours par le refrain du bataillon du jour, ceux qui y avaient servi se levaient pour le sonner (chanter).

## Les civils



Marina et sa classe.

Le repas se terminait par un petit café et le dimanche par un pousse-café joyeux. Un de ces dimanches, le capitaine Doutres nous prit à part et nous dit tout de go : « Alors c'est pour quand ce mariage ? Il me faut savoir pour mettre le processus en marche, l'enquête, les démarches exigent un certain temps ! » Nous nous regardons tous les deux, ne sachant que dire. C'est comme ça que notre date de mariage fut fixée, il y a 62 ans...

De ce séjour en Algérie, je retiens encore le jour du référendum concernant l'Indépendance de l'Algérie. On demandait « au peuple algérien » s'il voulait rester Français ou non. On est allé sous une pluie battante dans les mechtas, chercher les gens pour qu'ils mettent leurs bulletins, OUI ou NON dans les urnes de la mairie ! J'étais chargée d'aider les femmes voilées qui ne comprenaient pas grand-chose à ce vote !

En attendant j'organisais mon mariage en métropole avec l'idée que j'allais revenir plus tard, sachant que je ne serais pas admise

en zone inter-barrage, sauf si j'y trouvais un emploi... C'est comme cela que je me suis retrouvée institutrice, nommée par l'académie de Bône avec un diplôme allemand-anglais en poche, pour enseigner le français à de petits Algériens !

Il faut savoir que les adultes parlaient tous français. Certains étaient venus en métropole, avaient servi dans l'armée pendant la guerre, les écoliers plus âgés racontaient leurs séjours en colonie de vacances en France, mais les plus jeunes étaient sensés apprendre le français à l'école, parlant arabe ou berbère à la maison. Il y avait donc une école communale dans le village, dans laquelle il manquait justement un instituteur ou une institutrice à ce moment là. Je posai ma candidature. Je fus accueillie à bras ouverts, non seulement par les autres enseignants mais aussi par les familles des enfants que le toubib du bataillon avait soignées un jour ou l'autre, quand je l'accompagnais à l'AMG lors mon précédent séjour.

*En tout cas, ils étaient tous bien attachants,  
je connaissais chacun par son nom.*

L'ennui c'est que je ne savais nullement comment m'y prendre, n'ayant encore jamais enseigné et me trouver devant une classe était encore plus affolant... Un des collègues prit les choses en main et me fit une démonstration spectaculaire sur un thème improvisé par lui. Je choisis donc un thème à mon idée pour le lendemain, les enfants n'ayant classe qu'une fois par jour. Je m'aperçus rapidement que ma classe ne comportait pas l'élite de la population : on y avait regroupé tous les rescapés des autres classes entre 8 et 12 ans, soit une trentaine dont les autres enseignants n'avaient pas voulu.

Certains ne savaient pas un mot de français, d'autres faisaient de gros efforts pour faire des phrases et m'expliquer le quotidien, d'autres m'étaient signalés comme chapardeurs et qu'il fallait avoir à l'œil. Il y avait garçons et filles, celles-ci mignonnes et sages, prêtes à apprendre du mieux possible. Un seul élève, fils d'un gendarme pied-noir, me faisait pitié car il semblait perdu et un peu retardé dans cette classe qui se révéla plutôt chahuteuse.

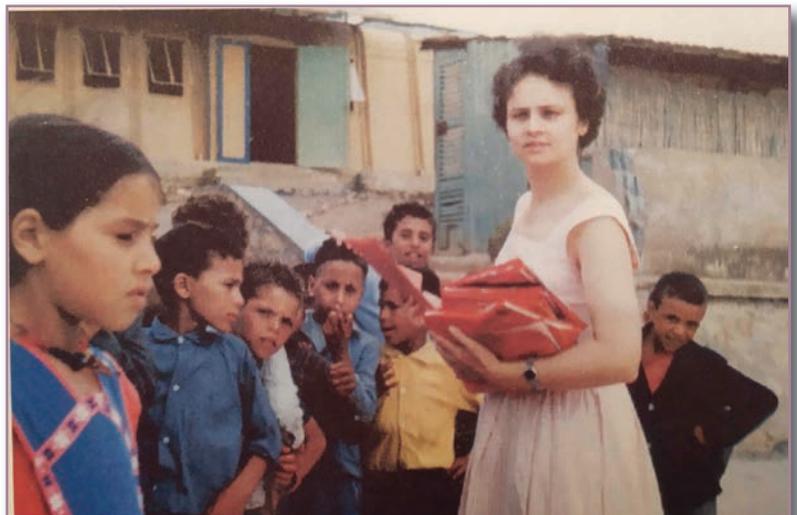
Mais le miracle se produisit lorsque je dessinai un train et une locomotive au tableau. Tout le monde alors se mit à dessiner sur son ardoise loco et wagons. Ils n'en avaient jamais vus et ânonnaient de concert les noms, les verbes, les phrases concernant ces véhicules, ces gares, ces guichets pour les billets qui existaient en métropole dont leurs aînés avaient parlé et qu'ils iraient voir en France, qu'ils utiliseraient certainement un

jour à leur tour. Je pensais sincèrement que cet enseignement leur servirait plus tard ! Combien d'entre eux sont venus en France par la suite ?

En tout cas, ils étaient tous bien attachants, je connaissais chacun par son nom, leurs parents me saluaient dans la rue et eux couraient vers moi en toute confiance.

Je m'étais fait des amies dans la population. Les parents d'une des infirmières algériennes de mon mari, Akila, nous invitaient souvent pour boire le thé à la menthe traditionnel. La maman était couturière, j'allais souvent la voir pour des travaux d'aiguille ; un jour je la vis travailler sur des tenues camouflées ; elle me supplia de revenir un autre jour...

J'étais aussi une bonne cliente du boucher. Un jour, en retard sur ma visite quotidienne, me voyant entrer pour acheter des steaks, il m'arrêta à la porte et me dit : rentre vite chez toi, je t'envoie le petit avec un gigot. Mais



Combes printemps 1961.

## Les civils

j'avais eu le temps d'apercevoir, dans l'arrière boutique, une tablée d'hommes en treillis en train de compter des billets de banque... Je me demande encore ce que cela cachait. Ensuite il me livra toujours à domicile...



Le Djebel au niveau du barrage entre La Calle et Souk Ahras

même, l'OAS était en action, j'entendais les pourparlers avec le gouvernement, mon logis jouxtant le service des transmissions. L'armée hésitait à se joindre à ce qui se tramait et qui finit par un fiasco, qui conduisit à l'Indépendance de

l'Algérie un an plus tard.

La postière, qui était pied-noir, sa famille vivant en Algérie depuis plusieurs générations, m'apprit à faire des gâteaux au miel en échangeant des confidences. Une autre amie était la femme d'un Harki d'origine tunisienne qui servait au bataillon. Elle accouchait d'un enfant tous les ans. Cette famille nombreuse a eu la chance d'être évacuée en même temps que le bataillon. Plus tard nous sommes allés les voir au camp de Rivesaltes, où ils restèrent quelques mois d'été avant d'être logés plus confortablement à Orléans. Je suis restée en relation avec eux pendant plusieurs années.

Un trimestre passa dans cette joyeuse ambiance. Mais à Alger, il n'en n'était pas de

Mes élèves ont-ils été heureux en fin de compte ? Avec le recul, je crois que la suite a dû être terrible.

Je suis rentrée en France à l'automne, la situation étant devenue trop dangereuse et en plus j'étais enceinte de mon premier enfant. Mon mari est revenu avec son bataillon au printemps suivant lors de « l'Indépendance » (accords d'Evian !).

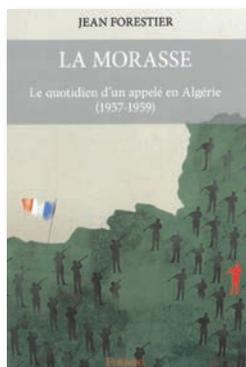
Le 14<sup>e</sup> BCA fut dissous à Sissonne et nous nous sommes retrouvés au 13<sup>e</sup> BCA à Chambéry en juillet 62.

J'aurais encore une foule de choses à raconter sur ce séjour en Algérie...

La rivière Medjerja dans la région de Souk Ahras.

© Omar 2788/Wikipedia

# Lu Pour Vous



## La Morasse.

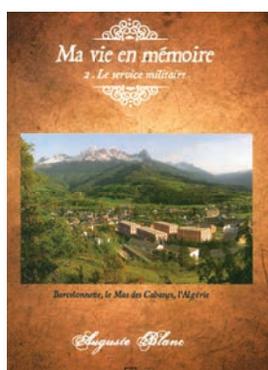
Jean Forestier

Disponible à la FNAC et sur Amazon.

Prix : 16,50 €

Ancien compositeur typographe, Jean Forestier nous propose sa morasse (dernière épreuve avant le Bon À Tirer) sur un sujet qui l'a beaucoup marqué : la guerre d'Algérie et le rôle des appelés.

La réflexion sincère et profonde n'exclut ni les critiques ni la reconnaissance de ce que le service militaire a pu lui apporter. Cette petite page de notre histoire « largement occultée par les pouvoirs politiques en place » constitue l'état de sa morasse aujourd'hui.



## Ma vie en mémoire, le service militaire

Auguste Blanc

Fédération Nationale des Chasseurs à Pieds.

Contact : Mme Guyon

Tél : 01 43 65 92 92

Prix : 20 € + 8,25 € de frais de port

Auguste Blanc, à travers son temps « sous les drapeaux » en métropole et en Algérie, décrit sa vie au fil des jours avec une grande précision. De Barcelonnette à Philippeville.

Toujours très positif dans ses relations, il met en valeur, lui aussi, les bienfaits du service militaire et de son encadrement. Ce brassage social et ce point d'orgue sont très bien illustrés avec des photographies, une carte postale humoristique sur « La Quille », des cartes de l'IGN et des copies de lettres.

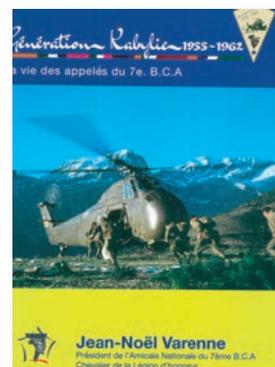
## Génération Kabylie 1955-1962

Informations auprès de l'Amicale du 7<sup>e</sup> BCA

Quartier de Reyniès BP8

38761 Varcès cedex

Cet ouvrage de Jean-Noël Varenne (in mem.) conjugue agréablement souvenirs, témoignages, devoir de mémoire et quelques pages du « Cactus », journal du 7<sup>e</sup> BCA en Grande Kabylie. L'originalité tient dans son intérêt pour la culture kabyle, les poteries et leurs décorations, les bijoux, ainsi que pour les poignards. La population kabyle est largement représentée depuis des portraits de notables ou de petits commerçants jusqu'aux scènes de la vie au quotidien. Très bien documenté sur la vie des soldats, il représente un excellent document sur cette période riche et douloureuse de notre pays et de l'Algérie.



## Un combat tranquille

Hafida Chabi

Disponible à la FNAC et sur Amazon.

Prix : 16,50 €

Hafida Chabi, fille de Harki, déracinée à l'âge de cinq ans, raconte son parcours en France métropolitaine avec son père Harki et sa mère et ses frères et sœur. Ce récit, photographie de ses souffrances, restera ainsi un témoignage de ce combat en métropole, dans ce pays qui ne les attendait pas et dont ils ont souffert de l'absence de reconnaissance.

Elle a mené un combat « humble et mesuré » selon ses termes, pour transmettre les valeurs de la République et se fondre dans la société française.



# Groupements

## GR 34

ASSOCIATION NATIONALE  
DES COMBATTANTS DES  
OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

Président : Général Jean-Paul Martial  
Adresse : Tour Pacific  
11-13 Cours Valmy  
92977 Paris La Défense Cedex



Le 10 mars, Jean-Paul Martial a succédé à Jean-Pierre Pakula à la présidence de l'ANOPEX. En ouverture de l'assemblée générale, Mme Patricia Mirallès a précisé que l'ANOPEX est l'une des associations les plus actives du monde combattant et qu'elle venait saluer son président sortant « combattant infatigable au service de ses frères d'armes ».

Elle a rendu hommage aux 647 militaires morts en opérations extérieures et aux milliers de blessés et grands invalides de guerre.

Elle a souhaité que nous commençons, tous ensemble, à écrire l'histoire des OPEX.

Enfin, elle s'est adressée de manière personnelle au président sortant, Jean-Pierre Pakula, en « saluant une personnalité essentielle du monde combattant d'aujourd'hui ». « Il a été pour les ministres successifs un partenaire exigeant, mais aussi, du fait de cette exigence, un partenaire de qualité ».

Le général de division (2s) Jean-Paul Martial est un ancien élève du lycée militaire d'Autun (1972–1977). Il est de la promotion Maréchal Davout de l'ESM de Saint-Cyr. Il a servi dans l'ABC et a commandé le 5<sup>e</sup> RD. Admis en deuxième section en 2014, il a été chargé de mission « quatrième génération du feu et accompagnement des anciens militaires blessés » à l'ONaCVG jusqu'en 2022.

## GR 138

UNION NATIONALE DES  
SOUS-OFFICIERS EN  
RETRAITE

Président: M. Gérard Tanguy  
Adresse : 48 rue des Meuniers  
75012 Paris



L'UNSOR a tenu son 65<sup>e</sup> congrès le 3 décembre 2022 à l'hôtel Shenbaga de Pondichéry, présidé par Mme Lise Talbot-Barré, Consule Générale de France à Pondichéry et Chennai. M. l'Ambassadeur de France en Inde était représenté par le lieutenant-colonel Richard, attaché de défense adjoint, et l'adjudant-chef Yvon.

Le matin a été consacré à l'activité de notre association. À l'issue du déjeuner, se sont déroulées la cérémonie au monument aux Morts, avec dépôt de gerbes et la messe en

l'église Notre-Dame des Angés. Le verre de l'amitié a ensuite été servi au Foyer du Soldat, siège de l'UNSOR Pondichéry. La journée s'est terminée par un dîner de gala. Une centaine d'adhérents venus de France ont participé à

cette journée auprès des membres de la section locale. Le drapeau national de l'UNSOR, ainsi qu'une douzaine de drapeaux départementaux et de Pondichéry étaient présents aux cérémonies.

Ce congrès a été une pleine réussite grâce à l'organisation de Prédibane Siva, de son épouse Christine et son équipe. Qu'ils en soient encore tous chaleureusement remerciés !

**Gérard TANGUY**



## Notre vice-président honoraire André Laperle nous a quittés

Né le 11 novembre 1930 à Montargis (45), notre vice-président honoraire et ami, André Laperle, s'est éteint le mardi 14 mars 2023 dans sa 93<sup>e</sup> année.

André Laperle fera de sa vie un engagement perpétuel. En effet, en 1949, il s'engage et rejoint l'Indochine au sein du 1<sup>er</sup> Bataillon Colonial de Commando Parachutiste, il se réengage pour trois ans, termine la campagne d'Indochine, avant de rejoindre l'Algérie. En 1956, il rengage pour quatre ans.

Après un séjour à Madagascar avec le Groupe Colonial de Commandos Parachutistes, notre ami repart en Algérie de 1960 à 1963. Il est ensuite affecté à Pau, de 1963 à 1965, avant de partir deux ans au Tchad au 6<sup>e</sup> Régiment Inter Armes d'Outre-Mer. Il y décrochera le record mondial de chute libre sans inhalateur (8 250 m), lors de la préparation au championnat de France militaire.

De 1967 à 1972, il officie à St-Cyr-Coëtquidan puis à Madagascar de 1972 à 1973 et à la Réunion de 1973 à 1974. En 1975, il est rendu à la vie civile après avoir été chef de section TAP, instructeur-moniteur parachutiste, cadre au 1<sup>er</sup> bataillon de France à Coëtquidan et chef du secrétariat 4<sup>e</sup> Bureau des Forces Françaises dans l'Océan indien. Sur ses 27 années de carrière militaire, André a effectué plus de 1 000 sauts en parachute, notamment en Indochine.

De retour à la vie civile, André Laperle s'implique dans le monde combattant de son canton d'abord, puis de la Haute-Savoie et enfin au niveau national : président du GNCITOE-ME (Gr 105 de la FNAM), secrétaire général du Comité National d'Entente d'Indochine, vice-président de la

commission sociale des ACVG de Haute-Savoie et membre de la commission de la carte du combattant à l'ONACVG de Haute-Savoie, entre autres.

Il n'oublie pas non plus ses anciens frères d'arme et les populations indochinoises en participant à des opérations humanitaires via son Groupement des Combattants d'Indochine TOE-ME. Au sein de la FNAM, André Laperle s'est particulièrement investi comme administrateur puis vice-président et président de la Commission des droits, prodiguant des conseils justes et avisés. Le conseil d'administration et le personnel de la FNAM se souviendront de lui comme d'un homme droit, aux convictions et aux valeurs fortes.

André Laperle était titulaire de nombreuses décorations notamment officier de la Légion d'Honneur, Médaille militaire, officier de l'Ordre national du Mérite, Croix de Guerre TOE avec deux citations collectives à l'ordre de l'armée, une fourragère à titre personnel pour la campagne d'Indochine, Croix de la Valeur militaire AFN, Croix du Combattant volontaire Indochine et AFN, Médaille coloniale et chevalier du Mérite tchadien.

Ses obsèques se sont déroulées le mardi 21 mars 2023 à Annecy, en présence des représentants d'associations d'anciens combattants, de portedrapeaux, d'élus locaux et de proches. Francis Barbier, administrateur, représentait la FNAM.



## ***Demi-part fiscale aux veuves d'anciens combattants***

Une formulation malencontreuse avait rendu peu compréhensible l'article paru dans *La Charte 3 2022* concernant l'attribution de la demi-part fiscale pour les veuves d'anciens combattants. Le texte ci-dessous permet de mieux en comprendre les modalités d'attribution.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les veuves d'anciens combattants peuvent bénéficier de l'attribution de la demi-part fiscale, à compter de leurs 74 ans, même si l'ancien combattant est décédé entre 65 ans et 74 ans, dans la mesure où ce dernier a perçu la retraite du combattant. En effet la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (article 158) a modifié le Code général des impôts, notamment en ce qui concerne le bénéfice de la demi-part fiscale attribuée aux veuves d'anciens combattants.

Les veuves âgées de 74 ans et plus peuvent prétendre au maintien ou à l'obtention de la demi-part fiscale supplémentaire sur l'impôt sur le revenu, dans les conditions suivantes :

- Leur époux avait bénéficié de la demi-part fiscale supplémentaire, octroyée à partir de 74 ans au titulaire de la carte du combattant qui en fait la demande. Cette condition d'attribution, déjà en vigueur, est maintenue. Dans ce cas, c'est bien l'octroi de l'avantage fiscal à un époux (l'ancien combattant) qui bénéficie à l'autre (sa veuve) en cas de décès du bénéficiaire ;
- Leur époux avait bénéficié, de son vivant, de la retraite du combattant. C'est cette condition qui est nouvelle. Dans ce cas, c'est la perception de la retraite du combattant (pour rappel attribuée à partir de 65 ans sur demande expresse du ressortissant) qui ouvre droit, en cas de décès du bénéficiaire, à l'octroi d'une demi-part fiscale supplémentaire pour la veuve.

Pour la mise en œuvre de cette mesure, il convient de savoir les points suivants :

- Dans les deux cas, les veuves doivent être âgées de 74 ans ou plus pour formuler leur demande ;
- Cette mesure est applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- Faire établir par l'ONaCVG de leur département les attestations de perception de la retraite du combattant nécessaires ;
- Toutes les demandes devront être formulées directement auprès du service des impôts des particuliers du ressort de leur domicile, seul service compétent en la matière. Les modifications peuvent également être effectuées en ligne sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), rubrique « Votre espace particulier ».

## Annonce

---

Recherche informations sur la disparition de mon oncle en Algérie, le canonier de deuxième classe d'artillerie de marine, Philippe PAOLANTONI, né le 1<sup>er</sup> mars 1928 à Marseille. Il a rejoint le groupement opérationnel du 5/10 RAC à Marnia (département d'Oran) le 19 mars 1956. Il a disparu près de la frontière marocaine (Marnia - Tlemcen), le 6 août 1956.

MJ Castillo : [mariejo.castillo@laposte.net](mailto:mariejo.castillo@laposte.net)



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

## ANDRÉ MAGINOT

### Un patriote exemplaire

Une bande dessinée au service de la mémoire  
publiée par la Fédération Nationale André-Maginot

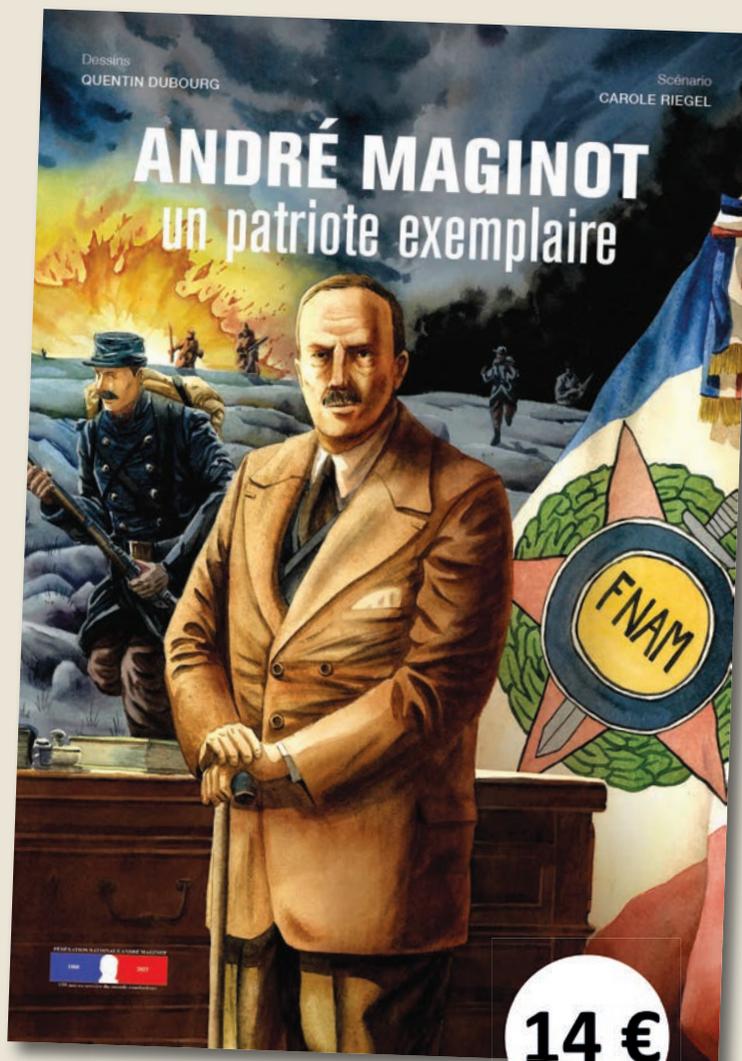
En 2023, la Fédération Maginot célèbre les 135 ans de sa création et ses 70 ans d'appellation Fédération Nationale André-Maginot. La FNAM sera également présente au centenaire du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe où, le 11 novembre 1923, André Maginot l'alluma pour la première fois.

Ces anniversaires sont illustrés dans une bande dessinée intitulée « André Maginot, un patriote exemplaire ».

Patriote hors du commun, André Maginot, alors député de la Meuse, n'hésite pas à monter au front comme simple soldat et à se battre en première ligne où il fût grièvement blessé.

Revenu à l'Assemblée Nationale, nommé ministre des Pensions puis de la Guerre, il assumera également la présidence de la plus ancienne des associations d'anciens combattants.

Il continuera la lutte jusqu'à sa mort en œuvrant inlassablement pour les droits à reconnaissance et à réparation de ses camarades de guerre, anciens combattants, blessés et mutilés.



14 €

Tarif : 14 €

À commander sur <https://bdmaginot.com/>  
ou sur le site de la FNAC

